

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;
- VU la décision d'accueil au sein de l'ENM de Mme Valérie JANCOURT à compter du 1^{er} mars 2019
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature

Déclare donner à compter du 9 octobre 2026 délégation de signature, à Mme Valérie JANCOURT, secrétaire générale adjointe de l'École nationale de la magistrature pour signer, de façon permanente, et dans son domaine de compétence :

- les bons de commande dans la limite de 20 000 € TTC
- la validation dans l'outil Sirep@Net de tous les engagements juridiques, sans limitation de montant, résultant d'une décision validée par l'ordonnateur
- les états liquidatifs, les mémoires d'honoraires, les différents tableaux de paye et décisions de paiement
- la certification du service fait
- les ordres de mission du personnel de son service
- les certificats administratifs et attestations diverses

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026

LA MANDATAIRE,

Valérie JANCOURT



LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE PAR INTÉRIM,

Haffide BOULAKRAS



Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et
Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99
www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles
spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21